

# LES PETITS DÉJEUNERS CARITAT



## Évolution du droit général des contrats et impacts sur les contrats d'assurance vie

**18 novembre 2016 – de 8h30 à 9h45**

Dans les locaux de Fidal  
32-34, avenue Kléber  
75116 Paris

*Ce petit déjeuner est proposé en partenariat avec*

La Tribune  
de l'assurance

et

FIDAL

Les petits déjeuners CARITAT se composent d'un exposé présenté par un (ou des) expert(s), suivi d'un débat avec les participants.



Ce petit-déjeuner a pour objet de présenter l'impact de l'ordonnance du 11 février 2016, applicable à compter du 1<sup>er</sup> octobre.

### Programme

8h30 - 8h45 : Accueil par **Laurent GIRETTE**, Directeur Général de CARITAT

8h45 – 9h30 : Exposés présentés par

- **Anne LEBOSEY**, Responsable juridique Assurances, QUATREM/MALAKOFF MÉDÉRIC,
- **Régis PIHERY**, Avocat associé, intervenant en droit des contrats et en règlement des contentieux, FIDAL

#### Contexte et enjeux généraux de la réforme

##### Conséquences de la réforme :

- Nouveaux principes généraux
- Nouvelles règles de formation des contrats
- Nouvelles contraintes de détermination du contenu des contrats
- Nouvelles dispositions relatives aux effets des contrats
- Classification des sanctions applicables aux effets des contrats
- Extension du champ de la subrogation légale

Chacun de ces points sera analysé sur le fond puis commenté en terme d'impact sur les pratiques des assureurs vie.

9h30- 9h45 : **Échanges avec les participants**